

DIAGNOSTIC SECTORIEL CONCERNANT LA MAIN-D'OEUVRE DES INDUSTRIES DE LA TRANSFORMATION DU BOIS

CHAUDIÈRE-APPALACHES

SOMMAIRE EXÉCUTIF



SOMMAIRE EXÉCUTIF

INTRODUCTION ET MÉTHODOLOGIE

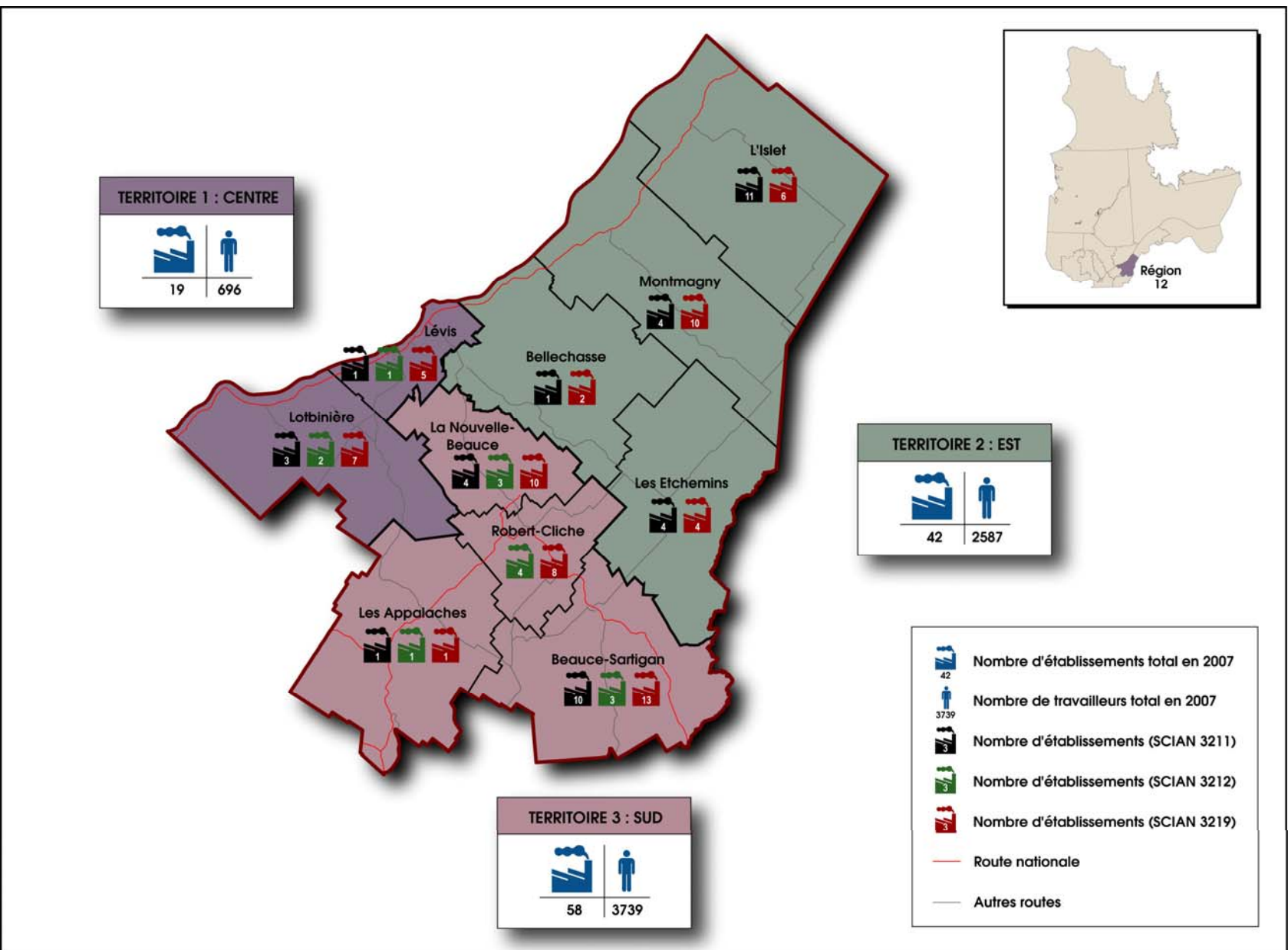
Dans toutes les régions du Québec, l'industrie forestière connaît des bouleversements importants. La région de la Chaudière-Appalaches n'est pas épargnée. Dans ce contexte difficile, le Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries de la transformation du bois (CSMOITB) et la Direction régionale de Chaudière-Appalaches d'Emploi-Québec ont confié à Del Degan, Massé et Associés le mandat de réaliser un diagnostic concernant la main-d'œuvre des industries de la transformation du bois. Le projet a pour but de dresser un portrait détaillé de la situation de l'emploi, de la main-d'œuvre et des entreprises du secteur de la transformation du bois de la Chaudière-Appalaches et de proposer des pistes d'intervention adaptées au contexte régional afin de favoriser le développement du secteur et de sa main-d'œuvre. De plus, à la fin d'un processus similaire, qui se déroule dans 14 régions du Québec, le Comité sectoriel procédera à un regroupement des pistes de solution communes aux régions et ayant une portée nationale pour les inclure dans sa planification stratégique et son propre plan d'action.

Le secteur à l'étude est composé des établissements qui répondaient aux conditions suivantes en 2007 : à but lucratif, du groupe du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 3211, 3212 ou 3219, situés dans la région administrative de la Chaudière-Appalaches, actifs ou en situation de fermeture temporaire. Le diagnostic sectoriel prend appui essentiellement sur une revue de littérature exhaustive, une enquête auprès de 63 employeurs du secteur à l'étude, une enquête auprès de 250 travailleurs et un atelier régional réunissant des représentants du milieu.

Dans le cadre de cette étude, la région de la Chaudière-Appalaches a été divisée en trois territoires délimités par les MRC : Centre (ville de Lévis, Lotbinière), Est (Bellechasse, Montmagny, L'Islet et Les Etchemins) et Sud (Nouvelle-Beauce, L'Amiante, Robert-Cliche et Beauce-Sartigan).

MISE EN CONTEXTE

La crise qui affecte l'ensemble du secteur forestier québécois est le résultat d'une combinaison de facteurs conjoncturels et structurels, tels que le conflit canado-américain sur le bois d'œuvre, l'appréciation du dollar canadien, le ralentissement de la construction aux États-Unis, la réduction de la possibilité forestière, les coûts élevés d'approvisionnement en matière ligneuse et de carburant, les difficultés du secteur des pâtes et papiers et la concurrence internationale. Au cours de la dernière année, la conjoncture économique n'a pas été plus favorable à la reprise du secteur en raison de la crise financière et de la récession mondiale. Cette situation amplifie les difficultés des entreprises du secteur et les rend encore plus vulnérables en raison de l'effet combiné de la réduction des ventes et des difficultés d'accès au financement. Par ailleurs, la mondialisation et le développement technologique modifient en profondeur le mode de fonctionnement du commerce international, de sorte que les anciennes façons de faire ne permettent plus aux entreprises de rester concurrentielles. Or, ces transformations créent des possibilités pour le secteur forestier québécois sur les marchés internationaux. L'industrie de la transformation du bois et ses partenaires devront effectuer les changements nécessaires pour saisir les opportunités et assurer leur développement.



PORTRAIT RÉGIONAL

La région compte approximativement 400 000 habitants dont plus du tiers se concentrent dans la ville de Lévis. Saint-Georges, Thetford-Mines, Sainte-Marie et Montmagny sont les autres villes de la région à compter plus de 10 000 habitants. Depuis les dix dernières années, la population croît à un faible rythme, une augmentation qui repose essentiellement sur l'accroissement naturel. En effet, le solde migratoire total est positif, mais peu significatif. Les migrations à partir et vers la région administrative de la Capitale-Nationale sont importantes et Chaudière-Appalaches accueille peu d'immigrants internationaux ou d'individus provenant du reste du Canada. La population régionale est vieillissante et le remplacement de la main-d'œuvre qui approche la retraite de plus en plus compromis. Les projections démographiques indiquent un accroissement peu significatif de la population régionale pour les prochaines décennies. Cette croissance se fera au profit de Lévis (territoire 1) alors que les autres territoires connaîtront un déclin de leur population, particulièrement celui de l'Est (territoire 2).

La scolarité de la population en emploi est plus faible que la moyenne québécoise. On y retrouve une proportion moindre de diplômés universitaires, mais davantage de diplômés des écoles de métiers que dans l'ensemble du Québec. Le nombre de travailleurs ne possédant aucun diplôme est toutefois susceptible de diminuer, puisque le taux de décrochage au secondaire est désormais inférieur à celui de l'ensemble du Québec. Le revenu personnel disponible par habitant de la région de la Chaudière-Appalaches est légèrement plus faible que celui de l'ensemble du Québec. Cet écart est plus prononcé pour l'Est et le Sud (territoires 2 et 3), alors que les résidents du Centre (territoire 1) possèdent un revenu plus élevé.

L'économie de la région, basée sur les secteurs primaires et secondaires, est relativement diversifiée. On y trouve des établissements de toutes tailles et une proportion considérable de microétablissements (moins de 5 employés). Le taux de chômage est historiquement parmi les plus bas du Québec. Dans les prochaines années, les acteurs de la région se mobiliseront afin de construire un système productif régional compétitif sur le plan nord-américain et mondial dans les domaines des matériaux composites et du plastique, les produits de revêtement et d'apparence de bois, les meubles, les textiles techniques et les technologies environnementales.

PORTRAIT DU SECTEUR FORESTIER RÉGIONAL

La forêt est un élément caractéristique du paysage de la Chaudière-Appalaches, puisqu'elle couvre près des trois quarts de la superficie totale de la région administrative. Elle est composée en majeure partie de petites propriétés privées. Le territoire se trouve presque entièrement dans la sous-zone de la forêt décidue (feuillue), dans les domaines de l'érablière à bouleau jaune et de l'érablière à tilleul. La composition forestière y est donc diversifiée.

La position géographique de la région, près de la frontière américaine et des principaux axes de transport, lui confère un avantage en matière d'accessibilité aux marchés. Le réseau routier y est bien développé, de sorte que la ressource forestière régionale est également facilement accessible pour la récolte et les travaux d'aménagement.

Au premier janvier 2009, 55 permis d'exploitation d'usine de transformation primaire du bois étaient octroyés par le MRNF dans la région. Au total, ces permis autorisaient la transformation de 4 450 250 m³ de bois résineux et de 513 575 m³ de bois feuillus.

Historiquement, près de 90 % de la consommation des usines de transformation primaire de bois est composée de résineux. L'approvisionnement de ces usines s'appuie en partie sur l'exploitation forestière régionale, mais compte également sur des apports extérieurs importants. En effet, les usines ne comblent qu'environ un tiers de leur approvisionnement en

bois rond résineux sur le territoire de la région¹. Cependant, la possibilité forestière en feuillus surpasse la consommation des usines de la région en bois rond. Globalement, 67 % des approvisionnements des usines proviennent de l'extérieur du Québec, 26 % de la forêt privée et 7 % de la forêt publique².

Par ailleurs, la région se démarque par son dynamisme en seconde et troisième transformation du bois. Une diversité de produits finis et structuraux en bois y est fabriquée et une partie importante des emplois du secteur est attribuable à ces activités.

À l'échelle régionale, on observe un faible niveau d'intégration verticale de la chaîne des valeurs entre la première, la seconde et la troisième transformation du bois. En effet, plusieurs établissements ont recours à des grossistes pour leur approvisionnement en bois usiné et bon nombre s'approvisionnent aux États-Unis.

DIAGNOSTIC DU SECTEUR DE LA TRANSFORMATION DU BOIS

Le secteur de la transformation du bois de la région de la Chaudière-Appalaches se distingue par la diversité de ses entreprises et de leurs activités. En 2007, la région comptait 119 établissements, dont 66 fabricants de divers produits en bois (SCIAN 3219), 39 scieries ou établissements de préservation du bois (SCIAN 3211) et 14 fabricants de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué (SCIAN 3212). Les activités qui ont contribué le plus fréquemment aux revenus des établissements du secteur en 2007 sont la production d'autres menuiseries préfabriquées, le sciage, la fabrication de produits divers en bois, la production de portes et fenêtres.

Au total, le secteur de la transformation du bois dans la région de la Chaudière-Appalaches génère environ 7 022 emplois directs³. Près de la moitié des établissements (49 %) et travailleurs (53 %) du secteur se trouvent au Sud de la région (territoire 3) alors que le tiers (33 % des établissements, 34 % des travailleurs) se retrouve au Centre (territoire 1). Ainsi, l'Est de la région (territoire 2) ne compte qu'une faible part des activités de transformation du bois dans la région, avec 12 % des établissements et 9 % des travailleurs. Le secteur est largement composé de petites entreprises (moins de 50 employés), établies depuis 26 ans en moyenne. La plupart des travailleurs du secteur sont toutefois employés par des entreprises de taille moyenne (entre 50 et 499 employés).

La majorité des emplois sont occupés par des hommes (86 %), souvent peu scolarisés. En effet, 36 % d'entre eux n'ont jamais obtenu de diplôme. Sur ce point, les travailleurs de l'Est de la région (territoire 2) semblent encore plus nombreux (49 %) à ne pas détenir de diplôme. Les travailleurs ont une moyenne d'âge de 38 ans. Cependant, des variations géographiques importantes sont observées en ce qui concerne l'âge des travailleurs. En effet, ceux de l'Est de la région sont plus âgés et un vieillissement de la main-d'œuvre s'observe actuellement pour les établissements de ce territoire. Ce n'est pas le cas pour le territoire du Centre, où une grande proportion de jeunes travailleurs assure le remplacement de la main-d'œuvre vieillissante pour les prochaines années. Compte tenu de leur jeune âge, les travailleurs du secteur sont peu expérimentés. Effectivement, près de la moitié (48 %) ont moins de 10 années d'expérience dans le secteur de la transformation du bois. Peu d'entre eux (7 %) pensent donc prendre leur retraite d'ici les 5 prochaines années. De plus, ils sont généralement fidèles à leur employeur actuel, chez qui ils ont acquis en moyenne 83 % de l'expérience qu'ils possèdent dans le secteur (10 années sur 12).

¹ Arbour, 2003

² Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches, 2008. Mémoire présenté dans le cadre de la refonte du régime forestier proposée par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 6 p.

³ Estimation pour 2007. Sources : Enquête DDM, 2008; Emploi-Québec, 2008.

Les emplois types sont des postes de journaliers, manutentionnaires, expéditeurs et réceptionnaires ou encore d'opérateurs de machines. Les employés travaillent en moyenne 42 heures par semaine lorsque la production est à son maximum. Le travail de nuit est courant, mais touche moins de la moitié des travailleurs. En 2007, trois travailleurs sur quatre ont reçu un salaire variant entre 20 001 \$ et 50 000 \$, pour une moyenne de 41 semaines de travail. Au moins un syndicat est présent dans 30 % des établissements. La moitié des travailleurs sont syndiqués. Cette proportion de travailleurs syndiqués est toutefois moindre au Sud (territoire 3) et plus élevée dans le Centre de la région (territoire 1).

Dans l'ensemble, les travailleurs se disent satisfaits au travail (88 %), quoiqu'un certain nombre souhaiterait une plus grande sécurité d'emploi (15 %), une meilleure formation de la part de leur employeur (13 %) et de meilleurs avantages sociaux (13 %). Malgré le taux élevé de satisfaction au travail, les travailleurs semblent peu attachés au secteur de la transformation du bois. En effet, si on leur offrait un emploi à conditions semblables, 53 % d'entre eux quitteraient le secteur pour un autre domaine.

En ce qui a trait à la mobilité géographique, peu accepteraient de voyager plus de 30 minutes pour se rendre au travail et rares sont ceux qui voyageraient plus d'une heure. Cependant, la plupart des travailleurs accepteraient de déménager pour un emploi (70 %). Ceux qui ne déménageraient pas pour un emploi sont proportionnellement plus nombreux dans le Sud (territoire 3) (42 %) qu'ailleurs (22 % pour le territoire 1 et 25 % pour le territoire 2).

En ce qui a trait aux problématiques associées à la main-d'œuvre, certaines difficultés ont été éprouvées par la majorité des établissements en 2007. Par ordre décroissant, ces difficultés sont :

- le recrutement de personnel en région (67 %);
- le roulement du personnel (56 %);
- la disponibilité et la qualité de la relève (52 %);
- la qualification du personnel (52 %).

Le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre sont des problématiques particulièrement importantes pour la région. L'instabilité du secteur contribue au problème en amplifiant les difficultés préexistantes. Les difficultés de recrutement s'expliquent notamment par un taux de chômage historiquement parmi les plus bas et la concurrence des autres secteurs d'activités.

L'enquête a permis de déterminer certains domaines où il existe de grands besoins de formation pour les travailleurs. Ceux les plus fréquemment identifiés par les employeurs sont les suivants :

- Optimisation des procédés;
- Recherche et développement;
- Gestion et supervision du personnel;
- Contrôle de la qualité;
- Calcul du coût de revient;
- Vente et marketing.

Quant aux travailleurs, ils voient de grands besoins dans les domaines suivants :

- Opération du séchoir;
- Commercialisation internationale;

- Électricité/électronique;
- Confection de teinture;
- Affûtage.

Les trois quarts des établissements affirment que leurs équipements de production doivent être modernisés. Ils estiment que les investissements nécessaires, du moment de l'enquête au 31 décembre 2010, varient entre 10 000 \$ et 10 000 000 \$ par établissement.

Les employeurs ont exprimé leur avis sur les perspectives d'évolution du secteur d'ici 2010. L'augmentation de la demande et la reprise des opérations sont parmi les raisons mentionnées par les scieries et établissements de préservation du bois pour expliquer des perspectives plus favorables. Toutefois, au moment de l'enquête, plusieurs établissements s'inquiétaient des répercussions d'une crise économique à venir. Certains établissements estiment que la mise en marché de nouveaux produits permettra une croissance de revenus, alors que la diminution des mises en chantier indique à d'autres une période de ralentissement. Près du quart des établissements de fabrication d'autres produits en bois prévoient une diminution de leurs revenus. Une hausse anticipée du dollar américain, le développement de nouveaux produits, un marché bien établi ou en croissance et une mise en marché agressive sont des facteurs mentionnés par les établissements qui anticipent une croissance ou une stabilité de leurs revenus, alors que l'augmentation du coût du pétrole, l'arrêt des activités et le ralentissement économique aux États-Unis sont cités comme sources potentielles d'incertitude ou de diminution des revenus.

En grande majorité, les établissements (83 %) voient des possibilités d'augmenter leurs ventes à l'extérieur du Québec. Les marchés les plus fréquemment mentionnés comme prometteurs sont les États-Unis, l'Europe et, de façon secondaire, l'Asie. Près des deux tiers des établissements (60 %) ont l'intention de développer de nouveaux produits d'ici décembre 2010. Selon les employeurs, les produits ou services qui se démarqueront en ce qui concerne la croissance des ventes dans leur marché sont principalement des produits à grande valeur ajoutée, des produits d'essences ou de finition particulière, des produits environnementaux, des produits haut de gamme ou spécialisés, du bois d'ingénierie et des produits pour la construction non résidentielle.

Les défis à relever par les établissements du secteur sont de traverser la crise, d'améliorer l'image du secteur, de combler les besoins de main-d'œuvre, d'accroître la productivité et réduire les coûts de production, d'innover et de diversifier l'offre, de s'adapter aux changements, de développer les marchés actuels et nouveaux, ainsi que les réseaux entre les acteurs sectoriels régionaux.

PISTES D'INTERVENTION ET PLAN D'ACTION

Le plan d'action propose une approche globale pour relever les défis du secteur de la transformation du bois de la Chaudière-Appalaches. À la suite de la consultation des divers acteurs régionaux, des pistes d'intervention concrètes ont été déterminées pour consolider et dynamiser le secteur. Les actions proposées ont des effets sur les paramètres de l'environnement interne et externe des entreprises en vue de créer les conditions propices à leur développement et à celui de leurs travailleurs. La réalisation s'échelonne sur trois ans et des actions concrètes seront entreprises au début de 2009.

Pour assurer la coordination de la mise en œuvre et le suivi du plan, il est proposé de former un comité ad hoc, appelé comité « Industrie bois ». Ce comité sera composé au départ du CSMOITB, d'Emploi-Québec, du MDEIE, de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Chaudière-Appalaches et de représentants d'entreprises et de travailleurs. Une mobilisation

régionale sera par la suite nécessaire afin d'obtenir l'adhésion et la collaboration de tous les acteurs interpellés.

Les actions prioritaires qui devraient découler du comité « Industrie du bois » sont les suivantes :

- Mobilisation régionale des acteurs du secteur de la transformation;
- Développement d'un réseau de communication efficace entre les acteurs régionaux;
- Poursuite et intensification des mesures de soutien des différents ministères (Emploi-Québec, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, etc.);
- Promotion du bois comme matériau d'avenir;
- Soutien au recrutement et au maintien de la main-d'œuvre;
- Développement d'une offre de formation ciblée;
- Soutien à la productivité des usines;
- Mise en place de mesures d'atténuation des coûts de production;
- Soutien à la diversification des produits et des marchés;
- Promotion et valorisation des métiers de la transformation du bois.

CONCLUSION

Le présent projet a permis une récolte d'informations importantes qui a mené à l'élaboration d'un plan d'action régional. La particularité et la force de la démarche résident dans le fait que les travailleurs, les entreprises et les autres acteurs régionaux du secteur ont participé aux diverses étapes du projet. Il en résulte un plan d'action ancré dans la réalité de la Chaudière-Appalaches, facilitant son appropriation par les acteurs interpellés. En effet, la réussite du plan d'action repose sur la force de la mobilisation régionale qui influera sur la capacité du comité « Industrie du bois » de le mettre en oeuvre.

En terminant, l'environnement dans lequel évoluent les industries de la transformation du bois de la Chaudière-Appalaches a été modifié de façon rapide et importante au cours de la dernière année en raison de la crise financière américaine et du ralentissement général de l'économie mondiale. Or, le diagnostic du secteur repose sur une enquête qui s'est déroulée au printemps et à l'été 2008, de sorte que le portrait de la situation n'est que partiellement teinté par ces événements. Ces changements de la conjoncture auront pour effet d'exacerber les difficultés vécues par les entreprises. Notamment, les problématiques de recrutement seront temporairement résolues, mais lorsque les activités reprendront, elles seront encore plus vives si des stratégies de rétention, de recrutement et de formation des travailleurs n'ont pas été mises de l'avant. Bref, les récents événements renforcent la nécessité pour les acteurs de concerter leurs efforts pour assurer le développement du secteur et de sa main-d'oeuvre.